

L'itinéraire vélo de la Poutge du Gers rejoint AUCH

Prolongement entre Boucagnères et Auch



L'itinéraire vélo de la Poutge du Gers rejoint AUCH

Depuis 2020, les passionnés de parcours de vélo loisir peuvent explorer le circuit labellisé de "la poutge du Gers". Ce parcours, qui débute à Panassac, suit la rive droite du Gers jusqu'à Boucagnères. Aujourd'hui, il a été prolongé d'une dizaine de kilomètres, continuant le long de la rive droite en passant par Auterrive et Pavie, pour finalement rejoindre Auch avec une arrivée au Mouzon.

Ce circuit fait désormais partie d'un ensemble de parcours balisés, largement soutenus et impulsés par la Communauté Val de Gers. Il s'inscrit dans la lignée d'autres circuits du département voisin des Hautes-Pyrénées, tels que les "serrades Davant et Darré", et qui se prolongent dans le département avec les "serrades gersoises de Traversères et Auterrive". ou la Poutge de l'Arratz.

Les "serrades" désignent principalement des chemins de crête, tandis que les "poutges" se réfèrent à des chemins de vallée. Cette toponymie des circuits est très significative de la vie de nos territoires, mettant en valeur à la fois le patrimoine architectural et le patrimoine visuel de nos paysages gersois.

Le cyclotourisme est considéré comme l'un des principaux axes de développement touristiques sur le territoire, la présence du Tour de France en est un bel exemple. Les deux communautés de Val de Gers et du Grand Auch Cœur de Gascogne ont bien compris que la connexion de tous ces circuits constitue un atout majeur. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elles se sont retrouvées à Auterrive pour inaugurer cette nouvelle liaison. À cette occasion, Bernard Pensivy, président d'Auch Agglomération, et Patrick Rivière, président de Val de Gers, ont été entourés de Corinne Rousseau, maire de Boucagnères, et de Jean Michel Blay, maire de Pavie. Étaient également présents Magalie Karsentie pour Auterrive, Rui Oliveira Santos, responsable de la mobilité au GAA, et Sylvain Pech Comtal, directeur de l'Office de Tourisme. Tour à tour, les intervenants ont souligné la belle opportunité qu'offrent ces circuits, qui permettront non seulement de développer le tourisme, mais également d'assurer des liaisons douces et sécuritaires pour les habitants au quotidien. En effet, ces circuits bénéficieront d'aménagements visant à améliorer la sécurité, notamment par la mise en place de limitations de vitesse et de panneaux spécifiques et très bientôt des vélos électriques en libre service. Cependant, le parcours reliant Pavie à Auch demeure un point sensible, déjà affecté par la situation du pont de Pavie, et des études sont en cours pour enfin résoudre le problème crucial de la cohabitation entre des milliers de véhicules, les cyclistes et les piétons.

Pour plus de détails tous ces circuits sont présentés sur les sites internet des offices de Tourisme des deux communautés tourisme.



Les autorités présentes.